

# DÉCLARATION D'INTENTION DE GRÈVE

Réf. : loi n° 2008-790 du 20 août 2008  
circulaire n° 2008-111 du 26 août 2008

Je soussigné(e),

NOM : .....

NOM de Jeune Fille : .....

Prénom : .....

Exerçant, des fonctions d'enseignement à l'école :

- Maternelle publique : .....
- Élémentaire publique : .....
- Primaire publique : .....

Commune de : .....

Circonscription de : .....

**Déclare mon l'intention de participer à la grève à compter du lundi 11 mai 2020 et jusqu'au samedi 29 mai 2020.**

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

**Signature (obligatoire)**

A transmettre à l'IEN de votre circonscription :

- par voie postale
- par télécopie ;
- par courrier électronique

Pour rappel : selon la Loi n°2008- 790 du 20 août 2008 la déclaration d'intention n'oblige en rien se mettre effectivement en grève.

C'est la feuille d'émargement à l'issue de la grève qui fait foi.

Prévoir les délais d'acheminement en cas d'envoi par courrier.